

POUR L'EXERCICE CLOS  
LE 31 AOUT 2008

---

RAPPORTS  
de M. Laurent MAILLARD  
COMMISSAIRE AUX COMPTES

---

LYCEE PRIVE SAINT VINCENT  
30 Rue de Meaux  
60300 SENLIS

11 rue d'Alsace - BP 121 - 60201 COMPIEGNE CEDEX  
Tél.: 03 44 38 56 56 - Fax : 03 44 38 56 50

1

LN

Nous avons effectué notre audit selon les normes professionnelles applicables en France; ces normes requièrent la mise en oeuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à examiner, par sondages, les éléments probants justifiant les données contenues dans ces comptes. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis et les estimations significatives retenues pour l'arrêté des comptes et à apprécier leur présentation d'ensemble. Nous estimons que nos contrôles fournissent une base raisonnable à l'opinion exprimée ci-après.

## I - OPINION SUR LES COMPTES ANNUELS

Les comptes annuels ont été arrêtés par l'assemblée générale. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

- le contrôle des comptes annuels tels qu'ils sont joints au présent rapport,
- la justification de nos appréciations ;
- les vérifications spécifiques et les informations prévues par la loi.

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons l'honneur de vous présenter notre rapport relatif à l'exercice 2007-2008 couvrant la période du 1<sup>er</sup> septembre 2007 au 31 août 2008 sur :

---

### RAPPORT GENERAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR L'EXERCICE CLOS LE 31 AOUT 2008

Lycée privé Saint Vincent  
30 rue de Meaux  
60300 - SENLIS

AUDIT  
EXPERTISE COMPTABLE  
COMMISSARIAT AUX COMPTES



Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

## II - JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

En applications des dispositions de l'article L.823-9 du Code de commerce relative à la justification de nos appréciations, introduites par la loi de sécurité financière du 1<sup>er</sup> août 2003, nous vous informons que les appréciations auxquelles nous avons procédé pour émettre l'opinion ci-dessus, portant notamment sur les principes comptables suivis et les estimations significatives retenues pour l'arrêté des comptes, ainsi que leur présentation d'ensemble, n'appellent pas de commentaire particulier.

## III - VERIFICATIONS ET INFORMATIONS SPECIFIQUES

Nous avons également procédé, conformément aux normes professionnelles applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion et dans les documents adressés aux membres de l'association sur la situation financière et les comptes annuels.

Fait à Compiègne, le 16 octobre 2008



**Laurent MAILLARD**

Commissaire aux Comptes inscrit  
Membre de la Cie Régionale d'Amiens



AUDIT  
EXPERTISE COMPTABLE  
COMMISSARIAT AUX COMPTES

Lycée privé Saint Vincent  
30 rue de Meaux  
60300 SENLIS

**RAPPORT SPECIAL**  
**DU COMMISSAIRE AUX COMPTES**  
**SUR L'EXERCICE CLOS LE 31 AOUT 2008**

En notre qualité de commissaire aux comptes de votre association, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées.

En application de l'article L. 227-10 du Code de commerce, nous avons été avisés des conventions qui font l'objet de l'autorisation préalable de votre Conseil d'Administration.

Il ne nous appartient pas de rechercher l'existence éventuelle d'autres conventions mais de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles de celles dont nous avons été avisés, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé. Il vous appartient d'apprécier l'intérêt qui s'attache à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

Nous avons effectué nos travaux selon les normes professionnelles applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences destinées à vérifier la concordance des informations qui nous ont été données avec les documents de base dont elles sont issues.

11 rue d'Alsace - BP 121 - 60201 COMPIEGNE CEDEX  
Tél.: 03 44 38 56 56 - Fax : 03 44 38 56 50

N° Intracommunautaire FR73 391 897 642

\* EURO CONSEIL \* S.E.L.A.S. au capital de 60 000 € - SIRET 391 897 642 00016 - Code APE 741 C - RC Compiegne inscrit au tableau de l'Ordre du Conseil Régional de la Cour d'Appel d'Amiens

**I - CONVENTIONS APPROUVEES AU COURS D'EXERCICES ANTERIEURS  
DONT L'EXECUTION EST POURSUIVIE DURANT L'EXERCICE ::**

1 - La société propriétaire des bâtiments : la Société Immobilière de la Rue de Meaux (S.I.R.M.), membre de droit et administrateur de l'association, a facturée au titre de l'exercice clos le 31-08-2008 des loyers, 50% de la taxe foncière ainsi que la taxe d'enlèvement des ordures ménagères pour un total de 134 224 EUR.

**II - CONVENTIONS AUTORISEES AU COURS DE L'EXERCICE :**

Nous vous informons qu'il ne nous a été donné avis d'aucune convention visée à l'article L.227-10 du Code de Commerce.

Fait à Compiègne, le 16 octobre 2008



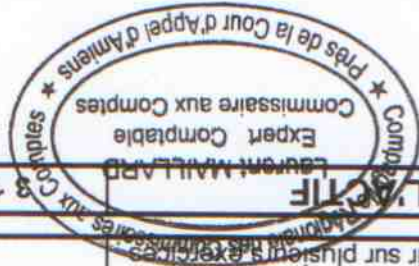
**Laurent MAILLARD**

Commissaire aux Comptes inscrit  
Membre de la Cie Régionale d'Amiens

<b>ACTIF</b>	Exercice	Montant brut	Amort. ou Prov.	Montant net	Exercice précédent
					31/08/2007

<b>Actif immobilisé</b>	Immobilisations incorporelles	Logiciels	47 316	31 153	16 163	3 213
	Frais d'établissement	Autres immobilisations incorporelles			0	0
<b>Total</b>	Avances et acomptes				0	
						3 213
Immobilisations corporelles	Terrains	Constructions	404 709	128 481	276 228	189 499
	Inst. techniques, matériel et mobilier	Immobilisations en cours	1 486 201	1 320 597	165 604	204 588
<b>Total</b>	Avances et acomptes				0	
					0	394 087
Immobilisations financières	Prêts	Autres immobilisations financières	45 238		45 238	44 063
			5 418		5 418	4 573
<b>Total</b>			50 656	0	50 656	48 636
			1 988 882	1 480 231	508 651	445 936
<b>Total de l'actif immobilisé</b>						

<b>Actif circulant</b>	Stocks	Matières premières, approvisionnement			0	0
	Marchandises				0	0
<b>Total</b>					0	0
						2 280
Fournisseurs achetés et avoirs à recevoir			16 117		16 117	2 280
Créances	Familles et comptes rattachés	1 210	879	331	1 819	
	Autres créances	6 248		6 248	2 889	
<b>Total</b>	Subventions à recevoir	395 971		395 971	364 076	
		403 429	879	402 550	368 784	
Divers	Valeurs mobilières de placement	684 808		684 808	801 409	
	Disponibilités	15 347		15 347	16 442	
<b>Total</b>		700 155	0	700 155	817 851	
						14 109
Charges constatées d'avance		24 707		24 707	14 109	
Total de l'actif circulant et des charges constatées d'avance		1 144 408	879	1 143 529	1 203 024	
Charges à répartir sur plusieurs exercices						
<b>TOTAL DE L'ACTIF</b>						1 648 960



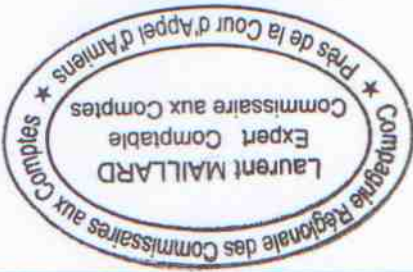
PASSIF	Exercice	Exercice précédent
		31/08/2007

<b>Capitaux propres</b>		
Fonds Associatif	354 138	149 019
Dons et legs		
Réserves		
réserves statutaires		
autres réserves		
Report à nouveau		
Résultats antérieurs en instance d'affecation		
Résultat de la période (excédent ou déficit)	5 821	10 523
<b>Situation nette avant répartition</b>	508 978	503 157
Subvention d'investissement (valeurs nettes)	213 546	155 381
Provisions réglementées		
<b>Total</b>	722 524	658 538

<b>Provisions</b>		
Provisions pour risques	3 049	3 049
Provisions pour charges	492 803	547 402
<b>Total</b>	495 852	550 451

<b>Dettes</b>		
Emprunts et dettes assimilées		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établis. de crédit	20 736	49 600
Autres dettes financières (dont cautions reçues)	6 263	10 222
<b>Total</b>	26 999	59 822
Acomptes versés sur inscriptions	53 760	55 218
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	100 125	33 853
Dettes fiscales et sociales	60 388	59 409
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	173 715	212 966
Subventions en attente d'affecation	11 915	11 267
Autres dettes		
<b>Total</b>	346 143	317 495
Produits constatés d'avance	6 902	7 436
Total des dettes et des produits constatés d'avance	433 804	439 971

<b>TOTAL DU PASSIF</b>		1 652 180	1 648 960
Credit bail immobilier			
Credit bail mobilier			



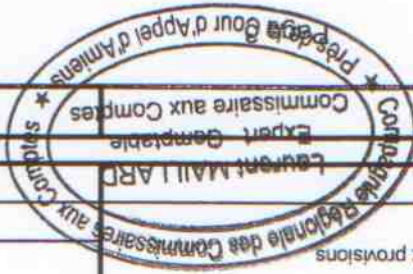
# COMPTE DE RESULTAT

du 01/09/2006 au 31/08/2007  
du 01/09/2007 au 31/08/2008

Lycée Privé Saint Vincent  
SENLIS

valeurs en EUROS

Exercice en cours		Exercice précédent	
<b>Produits d'exploitation</b>			
Facturation familles	902 254	284 913	276 598
Restauration	34 939	44 558	44 558
Autres	659 586	649 542	649 542
<b>Sous total</b>	<b>1 881 692</b>	<b>1 864 310</b>	<b>1 864 310</b>
Reprise sur amortissements et provisions, transferts de charge	239 918	85 700	85 700
Autres produits	1 895	1 862	1 862
<b>Total</b>	<b>2 123 505</b>	<b>1 951 872</b>	<b>1 951 872</b>
<b>Charges d'exploitation</b>			
Autres achats et charges externes	1 050 398	825 961	825 961
Impôts, taxes et versements assimilés	62 319	61 878	61 878
Salaires et traitements	605 872	597 030	597 030
Charges sociales	260 121	252 973	252 973
Dotations d'exploitation	49 091	34 930	34 930
- sur immobilisations : amortissements	5 000	5 800	5 800
- sur actif circulant : provisions	130 879	202 054	202 054
- pour risques et charges : provisions	2 181	1 243	1 243
Autres charges	2 165 862	1 981 869	1 981 869
<b>Total</b>	<b>2 165 862</b>	<b>1 981 869</b>	<b>1 981 869</b>
<b>RESULTAT D'EXPLOITATION</b>			
	-42 357	-29 997	-29 997
<b>Produits financiers</b>			
Produits financiers des valeurs mobilières de placement	22 481	13 775	13 775
Autres intérêts et produits assimilés			
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement			
<b>Total</b>	<b>22 481</b>	<b>13 775</b>	<b>13 775</b>
<b>Charges financières</b>			
Intérêts et charges assimilés	0	0	0
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement			
<b>Total</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
<b>RESULTAT FINANCIER</b>			
	22 481	13 775	13 775
<b>RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS</b>			
	-19 876	-16 222	-16 222
<b>Produits exceptionnels</b>			
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	35 048	23 932	23 932
Produits exceptionnels sur opérations en capital	0	0	0
Reprise sur provisions et transferts de charge	104 587	102 553	102 553
<b>Total</b>	<b>139 635</b>	<b>126 485</b>	<b>126 485</b>
<b>Charges exceptionnelles</b>			
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	4 552	6 955	6 955
Charges exceptionnelles sur opérations en capital			
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	109 387	92 785	92 785
<b>Total</b>	<b>113 939</b>	<b>99 740</b>	<b>99 740</b>
<b>RESULTAT EXCEPTIONNEL</b>			
	25 697	26 745	26 745
<b>BENEFICE OU PERTE</b>			
	5 821	10 523	10 523





**SOMMAIRE**

**A - FAITS MAJEURS DE L'EXERCICE**

1. EVENEMENTS PRINCIPAUX DE L'EXERCICE

. Néant

2. DEROGATIONS MODIFICATIONS AUX PRINCIPES ET METHODES COMPTABLES

**B - INFORMATIONS RELATIVES AU BILAN**

1. BILAN ACTIF

1. Immobilisations incorporelles - Amortissement pour dépréciation

2. Immobilisations corporelles - Amortissement pour dépréciation

3. Comptes d'immobilisation

4. Comptes d'amortissement

5. Méthode d'amortissement

6. Investissements

7. Autres créances

8. Subventions à recevoir

9. Valeurs mobilières de placement

10. Charges constatées d'avance

2. BILAN PASSIF

1. Fonds propres

2. Provisions pour risques et charges

3. Subventions d'investissements

4. Dettes sociales et fiscales

5. Subventions en attente d'affectation

6. Produits constatés d'avance

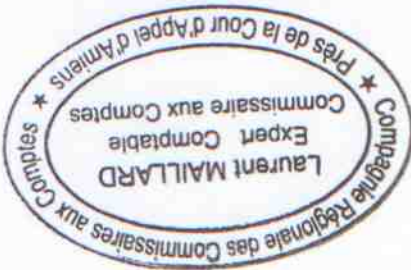
**C - INFORMATIONS RELATIVES AU COMPTE DE RESULTAT**

1. Reprises sur amortissements, provisions et transferts de charges

2. Résultat exceptionnel

**D - ENGAGEMENTS**

. Néant



**A - FAITS MAJEURS DE L'EXERCICE**

**1. - EVENEMENTS PRINCIPAUX DE L'EXERCICE**

Néant.

**2. DEROGATIONS, MODIFICATIONS AUX PRINCIPES ET METHODES COMPTABLES**

**REGLE ET METHODES COMPTABLES**

Les conventions ci-après ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux règles de base suivantes :

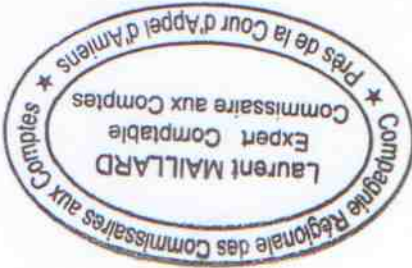
- continuité de l'exploitation
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

La continuité de l'exploitation est subordonnée à la reconduction des principales aides et subventions.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

- Provisions pour risques et charges : elles sont constituées pour tenir compte des risques financiers existant à la date de clôture des comptes.
- Amortissements de l'actif immobilisé : les biens susceptibles de subir une dépréciation sont amortis selon le mode linéaire sur la base de leur durée de vie économique.

Pour la troisième seconde année consécutive, il est fait application des règlements relatifs à la définition, comptabilisation et évaluation des actifs et à l'amortissement et dépréciation des actifs. Après analyse, l'association a conclu que ses immobilisations n'étaient pas décomposables et que les durées d'usage retenues antérieurement correspondaient aux durées d'utilisation. L'application de ces nouveaux règlements n'a aucune incidence sur le compte de résultat et les fonds propres.



**B - INFORMATIONS RELATIVES AU BILAN**

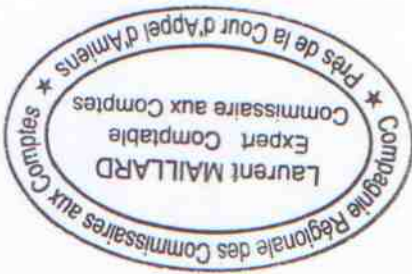
**I. - BILAN ACTIF**

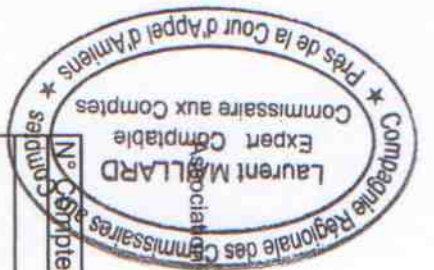
Note N° 1 : Immobilisations incorporelles. Amortissements pour dépréciation

Types d'immobilisations		Mode	Durée
Logiciels		Linéaire	1 à 5 ans

Note N° 2 : Immobilisations corporelles. Amortissements pour dépréciation

Types d'immobilisations		Mode	Durée
Constructions et rénovations		Linéaire	10 à 20 ans
Mobilier scolaire		"	5 à 10 ans
Matériel scolaire		"	3 à 10 ans
Matériel commun		"	3 à 10 ans
Installations		"	5 à 10 ans
Matériel bureau		"	3 à 5 ans
Mobilier		"	5 à 10 ans

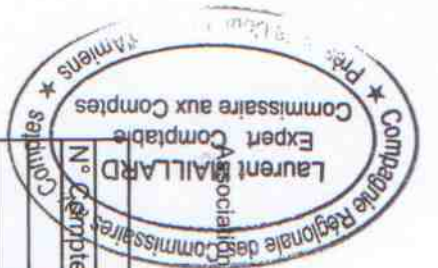




**Note n° 3 : Immobilisations**

Annexe aux comptes annuels 31 août 2008

N° Compte	Designation du Compte	Immobilisations existantes au 01/09/2007	Acquisitions 2007/2008	Rebuts/Cessions 2007/2008	Immobilisations existantes au 31/08/2008
205310	Logiciels	11 852,78	20 360,47	902,50	31 310,75
205312	Logiciels acquis par CR	1 351,32	0,00	0,00	1 351,32
205319	Logiciels acquis par TA	38 302,11	2 232,94	25 880,86	14 654,19
214180	Batiments	53 700,13	0,00	0,00	53 700,13
214503	Rénovations couvertes par CR	235 342,98	115 666,21	0,00	351 009,19
215240	Mobilier scolaire	71 899,49	396,10	0,00	72 295,59
215319	Installations couvertes par TA	8 539,49	0,00	0,00	8 539,49
215410	Matériel scolaire	12 087,02	5 244,66	2 022,39	15 309,29
215420	Matériel commun	150 882,09	17 257,68	2 997,74	165 142,03
218110	Installations électriques	28 990,86	0,00	0,00	28 990,86
218120	Installations chauffage	104 239,54	0,00	0,00	104 239,54
218130	Installations laboratoires	87 053,03	0,00	0,00	87 053,03
218140	Installations amphi	7 180,35	0,00	0,00	7 180,35
218150	Installations diverses	172 445,60	1 585,23	706,11	173 324,72
218210	Matériel roulant	5 000,00	0,00	0,00	5 000,00
218310	Matériel bureau et informatique	56 349,25	10 209,91	1 051,26	65 507,90
218410	Mobilier bureau	56 311,11	2 695,80	423,17	58 583,74
218510	Matériel audio-visuel	3 775,32	0,00	1 370,52	2 404,80
218610	Matériel scientifique	13 200,03	0,00	379,60	12 820,43
218613	Matériel acquis par CR	587 543,26	5 159,08	57 297,52	535 404,82
218619	Matériel acquis par TA	148 342,13	35 967,30	61 784,02	122 525,41
218629	Mobilier acquis par TA	17 859,17	4 019,12	0,00	21 878,29
	<b>Totaux</b>	<b>1 872 247,06</b>	<b>220 794,50</b>	<b>154 815,69</b>	<b>1 938 225,87</b>



Saint-Vincent

**Note n°4 : Amortissements**

Annexe aux comptes annuels 31 août 2008

N° Compte	Désignation du Compte	Cumuls Amortissements 01/09/2007	Dotations Amortissements 2007/2008	Dotations Exceptionnelles 2007/2008	Immobilisations sorties 2007/2008	Amortissements 31/08/2008
280530	Logiciels	8 640,40	7 409,18	0,00	902,50	15 147,08
280531	Logiciels acquis par CR	1 351,32	0,00	0,00	0,00	1 351,32
280539	Logiciels acquis par TA	38 302,11	2 232,94	0,00	25 880,86	14 654,19
281410	Batiments	40 457,79	1 461,36	0,00	0,00	41 919,15
281413	Travaux couverts par CR	59 086,41	27 475,77	0,00	0,00	86 562,18
281520	Mobilier scolaire	53 939,08	4 447,10	0,00	0,00	58 386,18
281539	Installations techniques	8 539,49	0,00	0,00	0,00	8 539,49
281540	Matériel scolaire	10 438,30	1 245,14	202,24	1 686,63	10 199,05
281542	Matériel commun	112 802,41	11 560,01	0,00	1 135,57	123 226,85
281811	Installations électriques	28 990,86	0,00	0,00	0,00	28 990,86
281812	Installations chauffage	101 684,27	824,26	0,00	0,00	102 508,53
281813	Installations laboratoires	87 053,03	0,00	0,00	0,00	87 053,03
281814	Installations amphi	7 180,35	0,00	0,00	0,00	7 180,35
281815	Installations diverses	165 075,13	1 714,81	0,00	706,11	166 083,83
281820	Matériel roulant	5 000,00	0,00	0,00	0,00	5 000,00
281830	Matériel bureau et Informati	28 427,70	16 548,65	0,00	1 051,26	43 925,09
281840	Mobilier de bureau	48 007,51	2 244,88	0,00	423,17	49 829,22
281850	Matériel audio-visuel	2 305,27	412,28	0,00	1 370,52	1 347,03
281860	Matériel scientifique	11 198,21	779,28	0,00	379,60	11 597,89
281863	Matériel acquis par CR	490 267,06	39 355,71	0,00	57 297,52	472 325,25
281869	Matériel acquis par TA	148 342,13	35 967,30	0,00	61 784,02	122 525,41
281879	Mobilier acquis par TA	17 859,17	4 019,12	0,00	0,00	21 878,29
	<b>Totaux</b>	<b>1 474 948,00</b>	<b>157 697,79</b>	<b>202,24</b>	<b>152 617,76</b>	<b>1 480 230,27</b>

**Note N° 5 : Méthode d'amortissement**

Les biens acquis par taxe d'apprentissage sont amortis à 100 % sans prorata temporis dans l'exercice où ils sont effectivement utilisés.

Les biens acquis par subvention du Conseil Régional sont amortis selon le plan suivant :

- 10 ans pour aménagements et constructions,
- 5 ans pour achats de mobiliers,
- 3 ans pour achats de matériel informatique et pédagogique.

La subvention d'investissement correspondante est reprise au compte de résultat à raison de 20% de la valeur initiale pour les subventions utilisées jusqu'au 31 août 2006. Depuis le 01 septembre 2006 le pourcentage est porté à 12.5%.

**Note N° 6 : Investissements et désinvestissements**

6-1 Au cours de l'exercice, les investissements se sont élevés à 220 794 €, dont :

- acquis par taxe d'apprentissage 42 219 €
- acquis par Conseil Régional 120 825 €
- autres acquisitions 57 750 €

6-2 Dans le cadre des « Technologies de l'information et de la communication pour l'enseignement », le conseil Régional de Picardie met à disposition à titre gratuit 27 ordinateurs et 1 vidéoprojecteur.

L'ensemble de ce matériel représente une valeur totale de 17 961 €.

6-3 Il a été procédé, au cours de l'exercice, à des mises au rebut pour un montant total (en valeur d'origine) de 154 815.69 €.

**Note N° 7 : Autres créances**

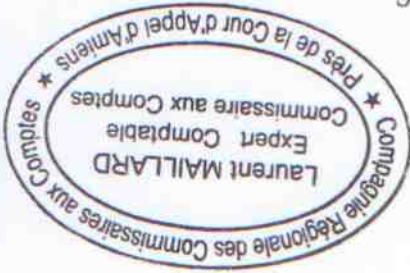
- Produits à recevoir 4 158 €
- Avance sur salaires 750 €
- Débiteurs divers 1 340 €

6 248 €

**Note N° 8 : Subventions à recevoir**

- Forfait external Etat 103 410 €
- Région – subv. travaux, équipement, inform. 292 561 €

395 971 €



**Note N° 9 : Valeurs mobilières de placement (VMP)**

Au 31 août le portefeuille de VMP s'élève à 684 808 € (évaluation faite au prix d'achat).

Par application de la règle de prudence, les plus-values sur cession de VMP ne sont comptabilisées que lorsque la cession a effectivement eu lieu.

La plus-value latente sur le portefeuille, au 31 Août, n'est pas prise en compte.

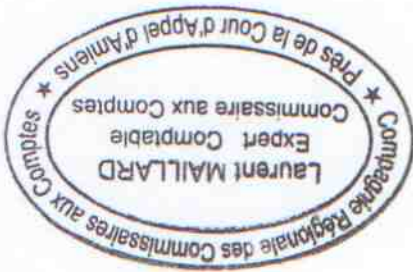
Les cessions réalisées au cours de l'exercice ont dégagé une plus value globale, comptabilisée, de 22 481 €.

**Note N° 10 : Charges constatées d'avance**

Ce poste contient les éléments suivants :

- Produits entretien (stock)	3 757 €
- Fournitures produits cuisine (stock)	430 €
- Fournitures de bureau (stock)	3 639 €
- Fournitures Multimédia (stock)	383 €
- Fournitures scolaires (stock)	1 039 €
- Polycopies – Photocopies (stock)	488 €
- Factures reçues d'avance :	
- SATAS (Mach. à affranchir)	1 047 €
- RENTOKILL(dérisation)	561 €
- BNP PARIBAS (photocopieur)	911 €
- BATYCEL (papier toilettes)	2 847 €
- NODEVO (internet)	7 227 €
- Divers	2 378 €

24 707 €



**2 - BILAN PASSIF**

**Note N° 1 : Fonds propres - Evolution**

Fonds-propres au 01-09-2007	503 156 €
Résultat exercice	5 822 €
Fonds propres au 31-08-2008	508 978 €

**Note N° 2 : Provisions pour risques et charges**

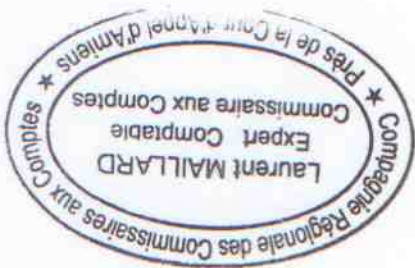
Rubriques	01-09-2007	Dotation de l'exercice	Reprise	31-08-2008
Travaux Immobiliers	432 989 €	130 000 €	106 352 €	456 637 €
Travaux Chapelle	80 846 €	0 €	72 695 €	8 151 €
Indemnité départ en retraite	33 567 €	5 000 €	10 551 €	28 016 €
Autres prov. pour risques	3 049 €	0 €	0 €	3 049 €
	550 451 €	135 000 €	189 598 €	495 853 €

**Note N° 3 : Subventions d'investissements**

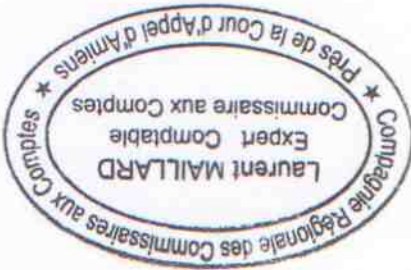
- 31 : Biens acquis par Conseil Régional  
 La subvention est reprise globalement au compte de résultat à raison de 20% et 12.5% à compter du 01 septembre 2006. (voir note 5 actif)

- 32 : Biens acquis par Taxe Apprentissage

La Taxe d'apprentissage perçue est reprise en totalité dans l'exercice (voir note 5 actif)







**Note N° 4 – Dettes sociales et fiscales**

- Charges sociales à payer 50 095 €
- Taxe sur les salaires 3 732 €
- Formation continue 6 361 €
- Effort à la construction 199 €

-----  
60 387 €

**Note N° 5 – Subventions en attente d'affectation**

- Subvention Conseil Régional en attente affectation 125 897 €
- Taxe d'apprentissage en attente affectation 22 659 €
- Autres subventions attente affectation C.Régional 25 159 €

-----  
173 715 €

**Note N° 6 : Produits constatés d'avance**

- Avance perçue sur repas élèves : 6 902 €

**C - INFORMATIONS RELATIVES AU COMPTE DE RESULTAT**

Note N° 1 : Reprises sur amortissements, provisions et transferts de charge

● Reprises sur provisions 191 652 €

- Reprise de provision sur travaux immobiliers (bâtiments) pour 106 352 €. Sur travaux chapelle pour 72695 €, sur créances douteuses pour 2054 € et sur indemnité départ en retraite pour 10 551 €. La provision pour travaux immobiliers constatée à la clôture de l'exercice précédent et qui fait l'objet d'une reprise sur cet exercice, correspond à des travaux effectivement réalisés en 2007-2008

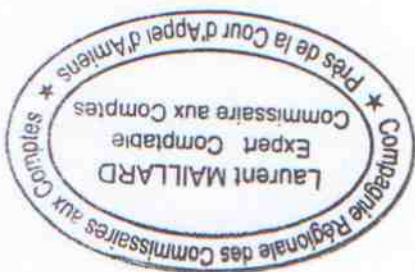
● Transferts charges de personnel 47 450 €

- Remboursement salaires : personnels et professeurs : 25 671 €  
 - Retraitement salaires formation Europe 21 779 €

● Transferts autres charges d'exploitation 753 €

- Remboursement assurance suite sinistre 753 €

● Résultat sur cession d'immobilisation 62 €



**Note N° 2 : Résultat exceptionnel**

● **Produits exceptionnels** : composés essentiellement par :

- Quote-part de subvention d'investissement Conseil Régional viré au compte de résultat : 62 368 €
  - Quote-part de subv. taxe d'apprentissage viré au compte de résultat : 42 219 €
- Voir la note n° 5 pour le mode d'amortissement des subventions.

- Produits issus de la gestion de la restauration : 17 021 €
- Produits des tournages : 16 150 €
- Produits liés aux inscriptions annulées : 644 €
- Autres produits exceptionnels : 1 233 €

● **Charges exceptionnelles** : composées essentiellement par :

- Dotations aux amortissements exceptionnels des biens acquis par le Conseil Régional : 66 831 €
- Dotations aux amortissements exceptionnels des biens acquis par Taxe d'Apprentissage : 42 219 €
- Autres charges exceptionnelles : 4 552 €
- Dotation exceptionnelle aux amortissements suite mise au rebut : 336 €

